

Votre entreprise  
veut rester  
conforme à la  
réglementation,  
vous pouvez agir !

## L'ERGONOMIE EN MILIEU INDUSTRIEL



### Public :

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

### Objectifs :



- Faire connaître aux participants les principales notions d'ergonomie
- Leur permettre d'utiliser, en ce domaine, un langage adapté et commun
- Leur donner le réflexe de faire prendre en compte la dimension ergonomique dans leurs secteurs d'activités et de responsabilités.

### Points clés de la formation :



- **L'ergonomie :**
  - ✓ L'origine,
  - ✓ Les définitions
  - ✓ Le champ d'action
- **Le dimensionnement des postes de travail :**
  - ✓ Les données anthropométriques de base,
  - ✓ La conception des postes de travail,
  - ✓ Les incidences des mauvaises postures : lombalgies et Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)
- **Les principaux champs de l'ergonomie**
  - ✓ Le confort auditif
  - ✓ Le confort visuel
  - ✓ Le confort thermique

### • Présentation d'un outil d'analyse du poste de travail

- ✓ Méthode d'évaluation des conditions de travail,
- ✓ L'évaluation des paramètres
- ✓ L'utilisation de la méthode.



### Organisation, durée, date :

Durée : 1 jour  
Horaires : 9h — 17h  
Lieu : Paris  
Date : **23/05/2024**  
Tarif : **Subventionné**

Modalités et délais d'accès : **consulter le planning de formation**

Prérequis : aucun  
Méthodes pédagogiques mobilisées et modalités d'évaluation : accueil dans une salle de classe dédiée, support de cours projeté, évaluation à chaud, certificat de réalisation de l'action.

**Cette formation est réalisable en intra, mais ne bénéficie pas dans ce cadre de subventionnement. N'hésitez pas à nous consulter.**



Accessibilité aux personnes handicapées.  
La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs salariés

Dernière modification 15/03/2022